

L'AFRIQUE

DE LA DEMOCRATIE

ORGANE D'EXPRESSION

DU

FRONT POUR LA DEMOCRATIE AU BURUNDI

FRO DE BU

N° 00 6 MARS 1991.

NOTRE EDITORIAL

" Tout système fondé sur l'AUTO-CRATIE porte en lui-même les germes de sa propre destruction "

Quatre ans, quatre commissions.

- 1988 : Commission Nationale Chargée d'Etudier la Question de l'Unité Nationale
- 1989 : Conseil Economique et Social
- 1990 : Comité Central du Parti Unique UPRONA
- 1991 : Commission Constitutionnelle (CoCo)

Depuis quatre ans, les commissions se succèdent au rythme d'une par an. On serait tenté de rechercher une logique de continuité qui servirait de fil conducteur entre une commission et sa précédente, logique somme toute attendue puisqu'il s'agit de passer du provisoire au définitif c'est-à-dire de l'illégitimité à la légitimité, de l'autocratie à la démocratie.

Un simple coup d'oeil révèle que l'approche empruntée ne donne pas l'impression de conduire le peuple burundais vers "plus de libertés". Le mouvement observé trahit une logique consistant à passer du provisoire au provisoire et partant une complaisance flagrante dans l'illégitimité.

Mais si ces commissions ne constituent pas une série logique elles comportent des points de ressemblances évidentes :

1. Le défaut de légitimité populaire

Les membres de ces commissions ne représentent que celui qui les confectionne; lui-même ne le fait qu'en son propre nom car il n'y a de légitimité populaire que par délégation et contrôle. Ainsi, comme chacun peut le vérifier, les différentes commissions n'ont de compte à rendre qu'au Président de la République qui est le premier et le dernier destinataire des rapports produits.

2. L'absence de l'autonomie politique et matérielle.

La majorité des membres de toutes ces commissions se recrutent au sein du Parti Unique UPRONA et sont soit des fonctionnaires de ce dernier ou de l'administration. Cette absence d'autonomie fait de chaque commission un corps "embri-gadé et bridé".

3. Une absence remarquable de culture politique chez un grand nombre des membres des commissions.

En effet, pas mal d'entre eux rencontrent la politique pour la première fois avec leur nomination. Ce sont pour la plupart des gens qui jusque-là abhorrent la politique comme une bête noire. Et c'est pour cela qu'on les sollicite.

F R O D E B U : Front pour la Démocratie au Burundi

Aube no. 006 Mars 1991

4. Le manque d'intérêt pour les "affaires de la nation".

Sans culture politique, rivés à leurs petites affaires à leurs métiers ou à leurs fonctions, bon nombre d'entre les membres de ces commissions se "foutent" pas mal des affaires de la nation et n'ont aucune idée de la moindre question nationale.

Voilà les caractéristiques essentielles des commissions annuelles à qui l'on demande au peuple burundais de confier son avenir.

Et la Commission Constitutionnelle n'a pas échappé à la règle.

Le FRODEBU décèle dans cette démarche un réel "souci de la méthode pour réussir" dans le chef de son initiateur. En effet, tout est mis en oeuvre pour réussir la mise en place d'une "équipée" d'hommes demain destinés à barrer la route à la démocratie. "Le who is who" présenté dans l'article qui suit achèvera à vous convaincre de ce constat.

Par "parrains" interposés, le timonier parvient à atteindre les confins les plus reculés du pays pour "débusquer" ses obligés qui, dans l'espoir de se voir demain "gratifier" d'un poste aux commandes de la machine de l'Etat, se confondent en "merci de m'avoir fait confiance". Le serment de fidélité hautement articulé au rythme de la "musique ouvrez le banc" constitue le dernier acte d'initiation et d'admission dans le sérail de la nouvelle oligarchie.

Comme nous venons de le voir, ce n'est pas pour "réussir" la démocratisation que toutes ces méthodes sont déployées, mais plutôt la contre-poursuivons.

Lors de son discours du lancement des travaux de la dernière née des commissions, le Président de la République s'est senti obligé d'expliquer son intention de démocratiser les institutions. Rien qu'à ce niveau, il reconnaît implicitement que la démocratie n'est pas à l'état actuel des choses, caractéristique de son régime. Et s'il veut démocratiser, c'est pour deux raisons, explique-t-il :

a) la dynamique interne

Pour Monsieur le Président, la démocratie est devenue un choix et une pratique depuis qu'il s'est emparé des rênes du pouvoir. Et voici ses principes démocratiques: se concerter, dialoguer, débattre, et... appeler à la contribution. On est tenté de se demander avec qui concerter, dialoguer, débattre et qui appelle à la contribution de quoi. Car comme le dit si bien un prélat burundais: MONSEIGNEUR SIMON NTAMWANA dans son "Laisser partir mon peuple ou l'exode du Burundi sur la paix" "qui veut arriver aux fruits du dialogue ne choisit pas les interlocuteurs les plus sympathiques et les plus faciles à gagner. (...) Qui veut faire aboutir le dialogue doit laisser à l'autre son droit à la parole non suggéré et non soufflée dans l'écoute la plus inconditionnelle".

Hélas, l'UPRONA et le pouvoir qui en est issu tiennent à choisir les interlocuteurs les plus faciles à gagner et n'accordent le droit qu'à la parole suggérée et soufflée.

Ainsi donc, la dynamique interne comme le conçoit le pouvoir n'est nullement porteur de démocratie. "Il le sait, vous le savez, nous le savons aussi", la démocratie n'est pas faite de vœux pieux appelés abusivement principes; la démocratie est une exigence du respect de l'homme, elle est faite non seulement de principes, mais aussi et surtout de modalités d'expression, de structures. La démocratie est avant tout liberté et légitimité et en cela, la République providentielle est encore loin du compte.

b) La dynamique externe

C'est seulement à travers cette dynamique externe que le pouvoir de l'UPRONA semble apercevoir les lueurs d'une réelle démocratie. Il reconnaît en effet qu'"aujourd'hui, un peu partout dans le monde, (...) TOUS LES PEUPLES ASPIRENT A PLUS DE LIBERTES, au lieu de rester embrigadés et bridés... L'âge des peuples "spectateurs est révolu".

Et dire que pour le pouvoir, l'aspiration des peuples à la liberté tient à une dynamique externe! Incroyable mais vrai! On comprend donc désormais pourquoi certains pensent que la Haute Autorité de la Troisième République se résoud à "démocratiser" à cause des pressions extérieures. Ce n'est plus un doute, le discours du président du 22 mars nous paraît explicite là-dessus. Le Burundi est-il dit, n'est pas une île, il ne peut pas s'enfermer dans une tour d'ivoire et il ne serait pas avisé de rester sourd à cet appel quasi mondial. Comme pour dire que n'eût été la dynamique externe, et si le Burundi avait la chance d'être une île, rien n'empêcherait de maintenir notre peuple embrigadé et bridé. L'âge des peuples spectateurs aurait la chance de s'épanouir chez nous, mais échec".

Au delà des explications clairement fournies et qui lèvent tout le voile sur les véritables intentions et sur la portée de la démarche du pouvoir, ce dernier tient à situer le cadre de travail de la Commission.

La Commission Constitutionnelle constituée, les raisons de la démocratisation rendues publiques, une indépendance est "accordée" à la Commission dont la mission, parrainage oblige, "demeure délicate et ses responsabilités immenses". Tout en se refusant de lui "dicter les propositions à faire", et après une série de recommandations, il est dit en conclusion : "Telles sont les grandes lignes qui définissent votre mission générale" et d'ajouter : "Dans le passé, par mimétisme, l'on a imposé des systèmes politiques inadaptés au pays qui du coup s'est trouvé coincé dans des impasses. Il faudra être plus clairvoyants pour ne pas courir le même risque, pour ne pas succomber aux pièges du modèle".

F R O D E B U : Front pour la Démocratie au Burundi

Aube no. 006 Mars 1991

Voilà l'ambiance qui caractérise la naissance de la Commission Constitutionnelle : les missions sont précisées, les méthodes balisées, les orientations clarifiées et les obstacles identifiés, mises en garde sur mises en garde.

Manifestement, si la Commission Constitutionnelle doit être indépendante, ce n'est pas vis-à-vis du pouvoir, et nous venons de le voir. Par contre, la Commission Constitutionnelle jouit d'une réelle indépendance, celle-là: l'indépendance totale vis-à-vis du peuple burundais. Lisez plutôt:

"Des contributions vous seront adressées dans le cadre de cette mission. Tout au long de vos travaux, le débat public se poursuivra sur les institutions. **MAIS RIEN DE TOUT CELA NE DOIT ALTERER VOTRE LIBERTE DE PENSEE ET D'ACTION. VOUS SEREZ LES SEULS JUGES ET LIBRES DE PROPOSER LES VOIES LES PLUS APTES A CONDUIRE A LA DEMOCRATIE...**"

"Vos propositions **ENGAGERONT SANS DOUTE** le destin de votre peuple pour des générations"

A bon entendeur salut! Toutes les contributions sollicitées, tout le débat public promis, ne seront que des leurres car en effet, la Commission Constitutionnelle ne doit rien au peuple burundais dont elle cherche à engager le destin pour des générations.

Retenez: vous serez les seuls juges et libres...
Cela se passe de commentaire!

Au vu de tout ce qui précède, nous comprenons à présent ce qui est appelé "succomber aux pièges du modèle". Ici le pouvoir succombe en effet aux pièges du modèle AUTOCRATIQUE. Quand il tient lui-même à faire, à défaire, à placer, à déplacer, à apprécier, à blâmer, rien d'étonnant que la multitude de montages-Commissions accouche toujours de souris. Il faut désormais qu'il fasse sienne ses propres affirmations:

"Les peuples désirent participer à la définition de leur avenir et à la gestion de leurs affaires. Ils veulent devenir maîtres des décisions au lieu d'en être les objets."

Dans la conjoncture que nous traversons, ce ne sont pas des commissions "indépendantes" qu'il faut à notre cher pays; le peuple burundais a soif de définir lui-même son avenir. Et cela ne sera possible qu'à travers ses propres élus, ses propres délégués, qui siégeront en CONFERENCE NATIONALE indépendante, non pas du peuple, comme la fameuse Commission Constitutionnelle, mais totalement indépendante des pouvoirs auto-proclamés.

C'est une véritable lapalissade que d'affirmer que TOUT SYSTEME FONDE SUR L'AUTO-CRATIE PORTE EN LUI-MEME LES GERMES DE SA PROPRE DESTRUCTION.

Une seule solution, une seule voie: laisser partir le peuple pour qu'il puisse s'autogouverner dans la DEMOCRATIE.

F R O D R B U : Front pour la Démocratie au Burundi

Aube no. 006 Mars 1991

La Commission Constitutionnelle voit donc l'ambiance et les calculs politiques qui entourent sa mise sur pied. Osera-t-elle dicter au peuple burundais, dans toute sa diversité, les axes fondamentaux qu'emprunteront demain ceux qui aspirent à être ses serviteurs dans la gestion de ses affaires. Osera-t-elle consacrer une mise entre parenthèses de ce peuple qui à travers ses diversités mais dans la perspective d'une convergence commune aspire à participer librement à la définition de son destin.

Face à l'histoire, il faut toujours faire de bons choix. Il y a une vérité qu'il faut toujours avoir en tête : les peuples n'oublient pas.

F R O D E B U : Front pour la Démocratie au Burundi

Aube no. 006 Mars 1991